



Conseil d'administration

309^e session, Genève, novembre 2010

GB.309/18/8

POUR INFORMATION

DIX-HUITIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Directeur général

Huitième rapport supplémentaire: Poste de Chef auditeur interne

1. Conformément à l'article 4.2 *d*) du Statut du personnel et à la Règle de gestion financière 14.20, le Directeur général, après consultation du Conseil d'administration, a pourvu en mars 2007 le poste de Chef auditeur interne par la promotion d'une candidate interne, M^{me} Keiko Kamioka¹.
2. En tant que fonctionnaire de carrière et après plus de trois ans dans sa fonction actuelle, M^{me} Kamioka a exprimé son intérêt pour une affectation sur le terrain. Le Directeur général a accepté sa réaffectation à compter du 1^{er} janvier 2011. Des consultations sur la nomination d'un nouveau Chef auditeur interne auront lieu pendant la session de mars 2011 du Conseil d'administration. Dans l'intervalle, le fonctionnaire principal le plus expérimenté du bureau du Chef auditeur interne, M. Anthony Watson, fera office de responsable de ce bureau.

Genève, le 17 novembre 2010

Document soumis pour information

¹ Document GB.298/15/8.